Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 029-212900898-20251124-2025_58-DE

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Kergloff, régulièrement convoqués le vingt-quatre juin deux-mil vingt-cinq se sont réunis à la salle du conseil , sous la présidence de Monsieur Patrick URIEN, MAIRE qui procède à l'appel des membres.

Etaient présents : Patrick URIEN , Corinne ROSPARS, Siméon LE BAIL, Brigitte LAVENANT, Philippe NEDELLEC, Jean-Paul HENRY, Pierrot BELLEGUIC, , Christine CORVELLEC, Hervé GUILLERM, , Patricia NORMANT, Philippe SINDE, Mme Stéphanie CHARLOT, Estelle LOIDON, Sanae NEDELLEC

Etaient absents :

Assistaient également :

conseillers en exercice : 14	Présents : 14	Pour : 14	Abstentions : 0
Votants : 14	Quorum : 8 présents	Contre : 0	

Délibération n°2025-58 - TARIFS DE LOCATION DES SALLES DE LA MAIRIE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'hypothèse d'une augmentation générale de **1,23%** de ceux-ci (évolution IPC entre 11/2024 et 10/2025)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'appliquer à compter du 1er janvier 2026 les tarifs suivants pour les locations des salles de la mairie :

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 029-212900898-20251124-2025_58-DE

Tarifs salles de la mairie 2024

	associations communales/EPCI	particuliers et entreprises de la commune	particuliers extérieurs	entreprises extérieures
réunion salle du conseil	gratuit			
réunion salle associative (sans repas)	gratuit	63 €	63 €	126 €
réunion petite salle de réunion	gratuit	42 €	42 €	126 €
repas salle associative	63 €	63 €	126 €	126 €
supplément petite salle de réunion	gratuit	25 €	25 €	25 €

Tarifs salles de la mairie 2025

	associations communales/EPCI	particuliers et entreprises de la commune	particuliers extérieurs	entreprises extérieures
réunion salle du conseil	gratuit			
réunion salle associative (sans repas)	gratuit	64 €	64 €	128 €
réunion petite salle de réunion	gratuit	43 €	43 €	128 €
repas salle associative	64 €	64 €	128 €	128 €
supplément petite salle de réunion	gratuit	26 €	26 €	26 €

Tarifs salles de la mairie 2026

	associations communales/EPCI	particuliers et entreprises de la commune	particuliers extérieurs	entreprises extérieures
réunion salle du conseil	gratuit			
réunion salle associative (sans repas)	gratuit	65 €	65 €	129 €
réunion petite salle de réunion	gratuit	44 €	44 €	129 €
repas salle associative	65 €	65 €	129 €	129 €
supplément petite salle de réunion	gratuit	28 €	28 €	28 €

La salle sera également mise à disposition gratuitement :
-pour les associations organisant des manifestations à titre caritatif (sur présentation des justificatifs), ainsi que pour les manifestations culturelles, et ce après avis du maire (sans repas)
--pour les réunions des établissements publics et des organismes dont la commune est membre (Syndicat, Intercommunalité, Département, Région PETR..)

Dans le cadre des campagnes électorales, et dans la mesure des disponibilités de la salle, les groupes politiques sans distinction pourront bénéficier d'une mise à disposition gratuite en vue de réunions publiques ou meeting (sans repas).
Pour l'ensemble des locations ci-dessus, les documents suivants seront à produire préalablement à la remise des clefs:

Pour toutes les locations, en cas d'insuffisance manifeste du nettoyage des locaux mis à disposition, un supplément de **28 €** par heure de ménage effectué devra être payé par l'utilisateur.

Il est en outre précisé que :
-la sous-location est interdite et que le tarif réservé aux particuliers de la commune n'est valable que pour l'organisation d'une manifestation pour eux-mêmes ou leurs descendants en ligne directe (enfants et petits-enfants)
-que les locations à but commercial sont interdites
Capacité de la salle : 30 personnes maximum.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 1/12/2025

Publiée le : 1/12/2025

Pour extrait conforme,
Fait à Kergloff
le 24/11/2025
Le Maire,
M. Patrick URIEN

MAIRIE DE KERGLOFF 29270 FINISTERE